

Appel à participation aux collectivités
pour la 5^{ème} édition du Défi
“Familles à Énergie Positive” 2015-2016

« Économisons l'énergie dans nos logements en améliorant ensemble nos comportements ! »



Suite au succès des 4 éditions précédentes du Défi et dans la continuité des politiques départementales, le Défi Familles à Énergie Positive est renouvelé pour la 5^{ème} édition en Ardèche.

Soutenez la création d'une ou plusieurs équipes de Familles à Énergie Positive !

Et pourquoi pas créer une équipe des services de collectivité ?

Sommaire

Le principe.....	p2
Les objectifs.....	p2
Les avantages pour la collectivités en bref.....	p3
Quel rôle pour la collectivité ?	p3
Comment ça marche ?.....	p4
Que pouvons nous vous proposer ?	p5
Combien ça coûte ?	p6
Contacts.....	p7
Lettre d'engagement.....	p8

Le principe

Le **Défi Familles à Énergie Positive** rassemble au moins **5 foyers regroupés en équipe** qui relèvent le Défi d'atteindre au moins **8% d'économie d'énergie** par rapport à l'hiver précédent. Les familles agissent sur **tous les types de consommations d'énergie du logement, par des changements de comportements**, et non par la réalisation de travaux.

Chaque équipe est composée d'un foyer qui joue le rôle de "**capitaine**", participant(e) qui est en charge de **l'animation du groupe, et d'aider les familles dans la saisie des données**. Il sera **formé** par l'**association POLENERGIE Espace Info->Énergie de l'Ardèche**. Les 5 foyers d'une équipe **se rassemblent une fois par mois** dans la **convivialité** pour échanger sur leurs trucs et astuces.

Le capitaine de l'équipe sera appuyé par au moins une **personne référente au sein de la collectivité** (ex : Animateur de vie social locale, Chargé de mission habitat, chargé de mission environnement ou agenda 21, Animateur de CCAS...).

Le Défi se base sur le **progrès global** des participants: peu importe d'où on part, l'essentiel est de **progresser ensemble**.

Les objectifs

- Aider les citoyens à reprendre la maîtrise des consommations quotidiennes de leur logement dans la durée : un **accompagnement sur 6 mois** et une mise en défi permettent aux participants de **prendre la mesure de leurs consommations d'énergie pour évaluer l'essentiel et le superflu**.
- Démontrer que faire des économies d'énergie au quotidien n'est pas synonyme de perte de confort : les participants reçoivent un **guide des 100 écogestes et des outils** pour les aider à mesurer leurs consommations, mais **chacun choisit les gestes adaptés à son foyer** qu'il souhaite mettre en place et son niveau d'implication.
- Démontrer que faire des économies d'énergie au quotidien n'est pas ennuyeux : **chaque équipe se rencontre chaque mois pour échanger** sur les réussites, les difficultés, sans jugement et en toute **convivialité** ! Un conseiller énergie sera présent sur l'une de ces rencontres. Le défi est aussi rythmé par **2 événements festifs** animés par **Polénergie**, qui coordonne le défi en Ardèche.
- Permettre aux citoyens de faire des économies sur les factures d'énergie : en moyenne, les familles participantes **économisent 200€ sur leurs factures d'énergie annuelles**. De quoi en motiver plus d'un à poursuivre ses efforts dans la durée !
- Impulser des dynamiques collectives et créer du lien social : les équipes sont constituées **d'un minimum de 5 foyers volontaires**, qui peuvent ne pas se connaître au départ. Pourtant **l'esprit et l'ambiance d'équipe** sont source de **motivation** supplémentaire. En effet, ce sont les équipes avec la meilleure ambiance de groupe qui réalisent en général le plus d'économies !
- Réaliser des économies d'énergie concrètes et mesurées : les participants réalisent un **suivi précis de leurs économies d'énergie** sur le site du défi en s'appuyant sur leurs anciennes factures et des relevés réguliers de leurs compteurs d'énergie afin d'avoir des **résultats chiffrés**.
- Protéger l'environnement: économiser l'énergie équivaut à une **réduction d'émissions de CO₂** et une **amélioration de la qualité de l'air locale** (limitation des émissions d'oxyde d'azote).

Depuis la 1^{ère} édition sur l'Ardèche en 2011-2012, ce sont plus de **44 776 kg de CO₂** qui ont été économisées par les plus de **160 familles à énergie positive**.

Les avantages pour la collectivité en bref

- **Soutenir le dynamisme de la vie locale**, Le Défi est une activité conviviale qui crée du lien social en favorisant les **échanges** et les **rencontres**.
- **Sensibiliser les habitants du territoire sur ces problématiques** (ceux participant au concours mais aussi les autres qui profiteront de la médiatisation du Défi) : vous encouragez les citoyens aux bonnes pratiques tout en s'amusant.
- Un service de **conseil gratuit et indépendant** proposé à la population.
- Vous **montrez que la collectivité agit** en soutenant une action portée par une association locale
- **Vous devenez un moteur de la politique environnementale locale** : participer aux « Familles à Énergie Positive » vous permet d'appliquer la base même du protocole de Kyoto aux vies quotidiennes de vos administrés.
- Obtenir rapidement **des résultats concrets et chiffrés** en termes d'économie d'énergie et de diminution des émissions de GES sur votre territoire
- **Valoriser votre collectivité** par la communication et les événements qui seront organisés autour de ce projet. Faire partie du Défi Familles à Énergie Positive contribue à une image positive de votre territoire.
- Présenter votre collectivité comme un des **moteurs d'une politique énergétique maîtrisée** au niveau local.
- **Participer à un événement** désormais d'envergure nationale, puisque plus de 100 structures animent le Défi en 2014-2015, et que plus de 8 000 familles participent au Défi en France.

Quel rôle pour la collectivité ?

- **Vous recrutez les capitaines et les participants** afin de constituer vos équipes, à travers vos réseaux et en utilisant les matériels de campagne fournis par POLENERGIE. Afin de pouvoir anticiper au mieux cette étape, **il est essentiel que votre engagement ait lieu peu après la rentrée scolaire**.
- **Vous cofinancez le projet**. Pour plus de détails, voir la rubrique suivante « combien ça coûte ? ». Cette proposition est ouverte à discussion.
- Vous êtes invité à **participer aux deux rencontres ardéchoises** qui auront lieu pendant le Défi.
- Vous **soutenez les rencontres** ou les réunions d'équipe en mettant à disposition une salle ou du matériel.
- Vous êtes invité à **participer aux réunions de pilotage** auxquelles vous serez convié par POLENERGIE, 3 fois par an au regard de l'organisation du Défi et des événements départementaux.
- **Vous soutenez vos familles** à énergie positive en mettant en valeur leurs actions et en leur offrant éventuellement des petits matériels ou autres cadeaux de participation.
- Vous utilisez le Défi pour **communiquer vers vos administrés non engagés**.

Comment ça marche ?

Mail d'intérêt

Si vous êtes intéressé par le Défi « Familles à Énergie Positive », n'hésitez pas à nous contacter par retour de mail signalant votre intérêt, **avant le 25 septembre**.

Lettre d'engagement

Afin que nous puissions vous transmettre le matériel de communication nécessaire à une communication sur votre territoire, merci de nous transmettre la lettre d'engagement, en dernière page de ce document, dûment complétée et signée, par mail ou voie postale dès que possible.

Signature de la convention

Une convention de partenariat entre votre collectivité et POLENERGIE vous sera transmise une fois que votre (vos) équipe(s) auront démarré le Défi. Le paiement de la subvention se fera donc sur 2016.

La nomination d'une personne contact

Une personne référente devra être indiquée pour superviser le projet et le recrutement des familles. Cette personne sera invitée à participer à une soirée « Les clés de la mobilisation au Défi » qui se déroulera le **29 septembre de 17h30 à 19h30**. Ce sera l'occasion de se munir de tous les documents essentiels et de bien s'approprier le fonctionnement du dispositif.

Recrutement des participants et des capitaines de l'énergie

La collectivité a la responsabilité du recrutement du capitaine d'équipe et des participants. Il est essentiel que le ou les capitaines d'équipes soient des personnes volontaires et motivées, elle doit donc participer au Défi. Pour cela, la collectivité utilisera tous les moyens à sa disposition. L'association POLENERGIE vous appuiera dans cette étape. POLENERGIE peut se charger du recrutement ; voir la rubrique « combien ça coûte ? ». Cette proposition est ouverte à discussion.

Fin novembre : Début du Défi

Les équipes doivent être constituées au 10 novembre. Un événement de lancement marquera le début du concours de dernier week end de novembre. Les capitaines seront formés en amont, et les familles auront pour objectif d'entrer leurs données de référence sur le site internet du Défi.

<http://ardeche.familles-a-energie-positive.fr/>

1^{er} décembre : Début des relevés

Au 1^{er} décembre commenceront les relevés mensuels ou bimensuels des familles, qui devront être effectués chaque quinzaine jusqu'au 30 avril 2015.

Que pouvons-nous vous proposer ?

Nous vous soutiendrons dans le recrutement des foyers.

Pour cela:

- Nous vous fournirons du matériel de communication : affiches, brochures...
- Nous vous transmettrons des communiqués de presse.
- Nous pourrions éventuellement intervenir lors de réunions avec les habitants pour présenter le Défi.

Nous fournirons également le matériel fourni aux capitaines des équipes et aux foyers participants :

- Le quiz des 100 éco-gestes
- Le guide des 100 éco-gestes
- Un tableau de relevé des consommations
- Un kit à économie d'énergie
- Un énergimètre supplémentaire pour chaque équipe

Nous organisons :

- Les 2 événements départementaux ludiques et pédagogiques autour des écogestes
- Une 1ère réunion d'équipe animé par un conseiller énergie
- L'assistance technique
- La formation et l'orientation des capitaines à l'animation de la vie de groupe et à l'usage du matériel en prêt
- Le calcul des économies d'énergie via le site web
- Des communications médiatiques

Quelle visibilité en Ardèche ?

- **Les partenaires du Défi, sont systématiquement cités lors des contacts presses écrites et radios.** Pour la saison passée 2014-2015, le Défi a été 12 fois cité dans le Dauphiné Libéré, et aux antennes de 5 radios locales.
- **Les logos de structures sont valorisés lors des événements et sur les sites internet**, 2 événements rassemblant toutes les familles participantes et 2 sites internet : www.polenergie.org et <http://ardeche.familles-a-energie-positive.org>
- **Le site internet du Défi ardéchois** compte 120 visiteurs uniques et 450 visites en moyenne par saison. <http://ardeche.familles-a-energie-positive.fr/>

Combien ça coûte ?

Évaluation indicative des moyens humains à mobiliser 2015-2016 :

En Jours réels	Phase 1 Mobilisation de participants dans chaque localité	Phase 2 Accompagnement minimal pour 1 équipe
Association Polénergie	5	9
Moyens humains mobilisés par le partenaire (collectivités ou association)	4	6 (+2,5jrs par équipe supplémentaire)

Nous proposons des **tarifs différenciés** de manière à travailler l'accessibilité du projet par les territoires :

- Ainsi, aux **Communautés de communes**, une participation au défi sera de **1020€ par équipe** de 5 familles mobilisées.
- Pour les **Communes**, la participation sera comptabilisée au nombre d'habitants résidents du territoire à hauteur de **0,17c€/hbts**.

Il nous est possible d'aller vers un soutien plus fort dans le travail de mobilisation de familles participantes, moyennant une contrepartie financière :

Option recrutement	Coût pour les communes	Coût pour les communautés de communes
Recrutement des participants	1 400 €	2 800,00 €
Option animation particulière	Coût pour 1 équipe	Coût pour 2 équipes
1 rencontre d'équipes du territoire à mi-parcours	280 €	560,00 €

Évaluation indicative des coûts financiers globaux de l'action en Ardèche :

RECETTES

	Part du financement global	En €
ADEME	44 %	14539
Région Rhône Alpes	44 %	14467
Conseil Départemental	0,5 %	165
Restant à co-financer par les collectivités locales	11,5 %	3 889
TOTAL	100 %	33 060

DEPENSES

51 jours à 560€	28 560 €
Frais divers : événementiel et matériel pédagogique.	4 500 €
TOTAL	33 060 €

Calendrier

- ☐ Recrutement des partenaires : juillet-septembre
- ☐ Recrutement des familles : octobre et novembre
- ☐ Rencontre départementale de lancement du Défi : fin novembre 2015
- ☐ Soirée avec un conseiller énergie dans chaque équipe : janvier 2016
- ☐ Fête des Familles à Énergie Positive, résultats et podium : mi mai 2016

A vous de jouer !

Vous êtes intéressés ? Envoyez-nous un mail pour nous en avertir dès que possible.

Pour plus d'informations

Association POLENERGIE – Camille SANCHIS

Tel: 04 75 35 87 36

Mail: sanchis@polenergie.org

Web: www.polenergie.org

Site web du défi : <http://ardeche.familles-a-energie-positive.fr/>

Candidature de
Pour la participation au Défi « Familles à Énergie Positive »

Notre structure souhaite participer au Défi Familles à Énergie Positive pour l'édition 2014-2015.

Nous souhaitons créer équipe(s).

Pour cela notre collectivité :

- ✓ A identifié une personne référente : M/Mme
Fonction :
Mail :
Téléphone :
- ✓ Atteste avoir pris connaissance du fait que la participation au Défi nécessite une participation financière
- ✓ S'engage à valider la convention de partenariat entre la collectivité et l'Association POLENERGIE une fois que votre (vos) équipe(s) auront démarré le Défi. Le paiement de la subvention se fera donc sur 2015.
- ✓ S'engage à tout mettre en œuvre pour recruter les familles nécessaires.

Rappel : Une équipe comprend 10 ménages. Les équipes pourront néanmoins participer s'il y a au moins 5 participants. Pour des raisons de convivialité et de facilité d'organisation au sein des équipes, il ne sera pas accepté plus de 12 participants.

Remarques/ Commentaires :

Pour la collectivité, le / / 2014,

M/ Mme

Fonction :

